

Quand on veux se débarrasser de son chien on dit......

Par **petula83**, le **22/04/2016** à **11:53**

Bonjour

Désolée pour le sujet mais c'est ce que je ressents.

Je suis en cdd depuis 2 mois et demi, dans une grande entreprise ou il n'y à que des femmes (i en suis une).

J'ai été la dernière à être embauchée.

Je travail dans le milieu horticol et lors de mon embauche ce domaine m'étais complètement inconnue.

Un cadre commence par me dire il faut rattraper le niveau des filles, inutile de vous dire la pression.

Ma responsable de secteur commence par me former, en m'en m'étant plein la tête et insiste sur la rapidité...

Comme tout le monde je ferai des erreurs dans la précipitation avec la pression...

Je me sents humiliée par les remarques de ma responsable.

Du genre.

- -tu comprends rien je t'ai déjà dis 100 fois ça,tu n'as pas quand même la maladie d'alzheimer???
- -tu es trop lente.
- -de toute façon je n'ai pas confiance en toi...

Chaque jours qui passent j'essai de faire de mon mieux en gardant le sourire, et surtout je me dis que mon contrat ce finit le 10 juin 2016 et que ça va vite passer....

la pression grandit chaque jours et je ne veux surtout pas lui donner le loisir de le voir...

Elle me dira que je suis incommandable, qu'elle à le choix de me faire isoler loin du groupe... Bref...j'ai craqué lundi dernier j'ai fait oui cette encore une erreur...au lieu de jeter mes graines de ma plante directement dans la poubelle qui se trouvait trop loin de moi, j'ai préféré les mettres dans la poche de mon tablier...

Pour Après lorsque je repasserai devant ma poubelle les jeter.

Résultat on m'accuse d'avoir voulu dissimuler des fruits cassés non mûr et d'avoir voulu volontairement les cachés...

J'ai bien tentée d expliquer que non je ne voulais pas les dissimuler mais rien à faire, mon supérieur dit devant toute mon équipe que si elles voient une autre fille faire ça en aviser la hiérarchie de suite...

Ma responsable reprecise devant mon cadre "je n'ai pas confiance en elle depuis le début "

J'ai craqué j'ai demandé à partir chez moi et de trouver une solution pour écourter mon contrat...

je suis allée chez mon medecin qui me certifie que la pression à tourner en harcèlement moral...Et m'a donc arrêté pour dépression..

Et là ça continue je viens de recevoir une lettre recommandée

De mon employeur...

Une mise à pied à titre conservatoire, avec une convocation..

Pour le motif que j ai indiqué plus haut "dissimulation de graine etc..." pour faute grave... Je suis perdue....que dois je faire????

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout

Par jos38, le 22/04/2016 à 12:47

bonjour. allez à cette convocation, assistée par un délégué s'il y en un dans votre entreprise? sans vouloir porter de jugement intempestif, si au bout de 2 mois 1/2, vous continuez à faire des choses interdites, vous vous attirez forcément des reproches. la poubelle était trop loin, ce n'est pas une excuse.

Par Lag0, le 22/04/2016 à 13:06

[citation]si au bout de 2 mois 1/2, vous continuez à faire des choses interdites[/citation] Bonjour,

On ne sait pas si, conserver les déchets quelques minutes au lieu de les jeter immédiatement, est bien une chose interdite et surtout si la salariée en avait été avertie.

Par petula83, le 22/04/2016 à 13:24

Déjà merci pour vos réponses....

L'histoire des graines ça j'en porte complètement les conséquences...

Ce que j'ai du mal à accepter, c'est que l'on mentionne que je l'aurai volontairement fait, afin de cacher ma bêtise, alors que c est juste une histoire d'éviter de faire un aller/retour. Je ne cautionne pas la façon dont la hiérarchie nous parle. Et je me demandais si celà était normal.

Quand vous dites "de continuer à faire des choses interdite" sauf erreur de ma part, je me

serai peut-être mal exprimée, c'est la première fois....

Merci